

# PROJET D'ÉTABLISSEMENT "LE CHÊNEUX"



## DES MAINS

pour

## DEMAIN



EESSCF  
"LE CHÊNEUX"

RUE D'AMPSIN, 9 - 4500 AMAY  
TEL. : 085/31.41.39  
FAX : 085/31.76.14  
E-MAIL : EESSCF.AMAT@SEC.CPWB.BE  
WWW.LECHENEUX.BE

2014-2017



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE  
RUE D'AMPSIN 9 À 4540 AMAY

TEL: 085/31.41.39 FAX: 085/31.41.14 WWW.LECHENEUX.BE

# LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU CHÊNEUX

## SOMMAIRE

<b>1. PRÉALABLES</b> .....	<b>2</b>
<b>2. Notre projet d'Établissement sur le plan Éducatif</b> .....	<b>4</b>
<b>3. Notre projet d'Établissement sur le plan pédagogique</b> .....	<b>7</b>
A. VIVRE LA DÉMOCRATIE AU QUOTIDIEN .....	7
B. CONSTITUER DE VÉRITABLES ÉQUIPES ÉDUCATIVES.....	11
C. OUVRIR L'ÉCOLE AUX PARENTS ET À D'AUTRES PARTENAIRES.....	12
D. CRÉER UN CONTEXTE D'APPRENTISSAGE FAVORABLE .....	15
E. CONDUIRE CHACUN DES ÉLÈVES AUX SAVOIRS ET AUX COMPÉTENCES ATTENDUS.....	18
F. ORGANISER DES BILANS .....	21
G. PRÉPARER AUX CHOIX PROFESSIONNELS EN DÉPASSANT LES LIMITES SOCIALES ET .....	21
CULTURELLES	
<b>4. EVALUATION DES APPRENTISSAGES</b> .....	<b>24</b>

# 1. PRÉALABLES

## Présentation des types d'enseignement

L'EESCF « Le Chêneux » organise l'enseignement de type :

- 1 : pour les élèves qui rencontrent un retard mental léger
- 2 : pour les élèves qui rencontrent un retard mental modéré ou sévère
- 3 : pour les élèves qui rencontrent des troubles du comportement
- 4 : pour les élèves qui rencontrent des déficiences physiques

### Organisation générale

L'EESCF « Le Chêneux » organise des classes dans :

- la forme 1 (adaptation sociale)
- la forme 2 (adaptation sociale et professionnelle) pour les adolescents qui fréquentent l'enseignement de types 2, 3 et 4
- la forme 3 (enseignement professionnel) pour les adolescents des types d'enseignement 1, 3 et 4

La forme 3 a pour finalité un métier dans un des domaines suivants :

	PHASE 1 1 <sup>E</sup> ET 2 <sup>E</sup>	PHASE 2 3 <sup>E</sup> ET 4 <sup>E</sup>	PHASE 3 5 <sup>E</sup> ET 6 <sup>E</sup>
1 <sup>ère</sup> observation	SECTEURS PROFESSIONNELS	GROUPES PROFESSIONNELS	MÉTIERS
	Agronomie	Horticulture	Ouvrier jardinier Ouvrier en exploitation horticole
	Construction	Construction gros-œuvre	Maçon
	Hôtellerie-Alimentation	Restauration	Commis de cuisine de collectivité Commis de cuisine Commis de salle
	Economie	Travaux de magasin Travaux de bureau	Auxiliaire de magasin Encodeur/encodeuse de données
	Industrie	Construction métallique	Ferronnier
			Préparateur peintre Tôlier en carrosserie Peintre en carrosserie
Services aux personnes	Carrosserie tôlerie	Aide logistique en collectivité Technicienne de surface - nettoyeuse	

### Plan d'accès

Loin des tentations de la ville, une équipe dynamique accueille les adolescents dans un cadre verdoyant.

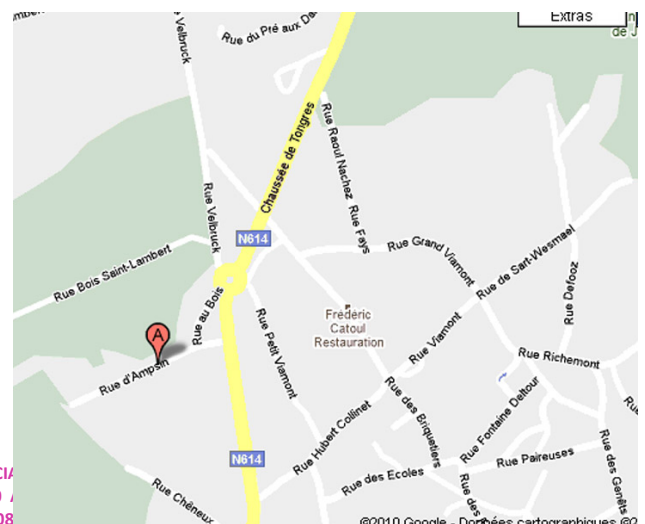
École : Établissement d'enseignement secondaire spécialisé de  
la Fédération Wallonie-Bruxelles :

9, rue d'Ampsin à 4540 AMAY

Tél : 085/31.41.39

Fax : 085/31.76.14

Email : eesscf.amay@sec.cfwb.be



SECONDAIRE SPECIA  
AMPSIN 9 4540  
1 41 39 FAX : 08  
://www.lecheneux.be



"LE CHÊNEUX"

WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

### Textes de références

- 1.1. Projets éducatif et pédagogique de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé de la Communauté française (Arrêté du gouvernement de la Communauté française du 25 mai 1998).
- 1.2. Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.
- 1.3. Décret organisant l'enseignement spécialisé du 3 mars 2004.

### Remarques préliminaires

- a) Une pédagogie différenciée est mise en place en adéquation avec le type de handicap de l'adolescent et ses potentialités.

**En forme 1**, l'accent est mis sur l'autonomie, la communication, la capacité de s'adapter à des situations nouvelles et la recherche d'un épanouissement personnel.

**En forme 2**, l'accent est mis sur l'autonomie, la communication et l'insertion professionnelle.

**En forme 3**, les projets sont axés vers une insertion professionnelle.

- b) Certaines obligations restent cependant incontournables : une fréquentation régulière, de la ponctualité, une participation active aux cours, la bonne tenue du journal de classe, le respect du règlement et des autres personnes. Voilà les conditions indispensables à la progression et à la réussite.



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLI  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

## 2. NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT SUR LE PLAN ÉDUCATIF

*Le projet éducatif de l'enseignement de la Communauté française dit ...*

### NOTRE ÉTABLISSEMENT A POUR OBJECTIFS SPECIFIQUES...

*Promouvoir la confiance en soi et le développement de chacun des élèves.*

- Réconcilier le jeune avec la vie scolaire, lui redonner confiance en lui et en ses possibilités.
- Prises en charge individualisée et multidisciplinaire pour favoriser l'épanouissement de l'élève.
- Développer le sens de l'esthétisme, de l'hygiène, renforcer l'image de soi (ce qui permet d'être reconnu et donc d'être valorisé) et intégrer dans les grilles horaires des activités qui permettent d'atteindre cet objectif.
- Permettre aux élèves de se sentir reconnus en développant un maximum d'activités, en favorisant des compétences complémentaires lors de différents cours comme l'Art Floral où l'on met en valeur les réalisations, le travail accompli.
- Favoriser le développement de chacun des élèves via des initiatives axées sur le « bien-être ». Dans le cadre du cours d'éducation physique, implication des élèves qui, avec les professeurs, se lancent dans un projet « classe de neige ». Un projet qui requiert toute une préparation physique réalisable grâce à la motivation de chacun et qui exploite divers apprentissages comme l'autonomie, la persévérance pour mener un projet à terme, l'ouverture aux autres... Chaque année scolaire, une journée sportive sera organisée par phase.
- Le projet « chorale », une action qui adoucit les mœurs.... Cette initiative réunit des élèves issus des différentes phases de la forme 3 ainsi que des élèves de forme 2. Dans ce cadre, organisation d'un souper-spectacle.
- En individuel, organisation d'un espace de parole pour les élèves (écoute et réflexions).

*Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.*

- Permettre à chacun, suivant ses possibilités, de se construire un projet de vie et d'envisager, avec la participation de ses parents et/ou des personnes responsables, son intégration sociale ou socioprofessionnelle.
- Optimiser son autonomie dans le cadre familial et social ainsi que ses facultés de communication et d'adaptation.
- Favoriser au maximum les contacts avec l'extérieur afin de faciliter l'intégration en milieu professionnel, en entreprise de formation par le travail, en centre de formation professionnelle, en entreprise de travail adapté ou en service d'accueil de jour.
- Dans le cadre du cours d'éducation sociale, organisation d'actions concrètes pour amener les élèves à développer des compétences qui leur permettent de prendre une place dans la vie : animations sur le budget, sur le contrat d'étudiant, le contrat de bail,...



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLI  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

*Préparer les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.*

- Optimiser le passage scolarité/marché du travail.
- Mettre en application une pédagogie de la réussite.
- Permettre à chacun, selon ses possibilités, d'accéder à l'outil informatique.
- Chaque section réalise un montage vidéo ou power point pour présenter leur travail aux nouveaux élèves et/ou futurs élèves.
- Rechercher des lieux de stage et des activités en adéquation avec les capacités réelles de l'adolescent et créer ainsi des synergies avec le monde du travail.
- Permettre à certains jeunes en décrochage scolaire, par des contrats concrets et limités, de se reprendre, de combler leurs lacunes et d'être à même de réintégrer l'enseignement ordinaire.
- Tutorat au sein d'une même classe pour favoriser l'émulation.
- Amener les élèves à comprendre que, si le statut d'élève procure une série de droits, il implique aussi des devoirs et des obligations.
- Favoriser le travail collégial, la solidarité auprès des élèves et ce dans les différentes sections. En horticulture, lors de la « grosse » saison, les élèves des différentes phases de la Forme 3 travaillent avec des élèves de Forme 2.
- Permettre, via la journée « vivre ensemble » axée sur la coopération, un autre regard entre élèves ainsi qu'entre les professeurs et élèves.
- Organiser des manifestations dans l'école qui favorisent la participation, l'implication de l'ensemble des élèves : marchés d'Halloween, de Noël, journée portes ouvertes (ventes des créations réalisées par les élèves, récolte de lots pour la tombola, distribution des flyers).
- Réaliser des animations de prévention et de sensibilisation qui permettent aux élèves de développer leur esprit critique, de réfléchir en tant que citoyen qui peuvent contribuer à une société démocratique : approche de la démocratie dans le cadre des cours d'éducation sociale et d'option philosophique ; organisation d'une visite aux Territoires de la mémoire à Liège.
- Favoriser les échanges, le débat entre les élèves sur des thématiques diverses et qui donnent la possibilité aux élèves de développer leur esprit critique, de réfléchir en tant que citoyen responsable : théâtre forum, sensibilisation à l'utilisation du net « Je surfe malin » par l'Espace Public Numérique (EPN) de Huy, animations sur la santé, l'alimentation saine, sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Favoriser la responsabilisation des élèves de phase 3 dans leur statut d'ainé grâce au rôle de tutorat qu'ils assurent lors des journées d'accueil.
- Participation à des activités citoyennes mises en place dans la commune (exemple : Amay « ville propre »). Dans cette même optique, organisation d'un magasin de seconde main de matériel scolaire dans un local mis à disposition par la commune. Les élèves de la section « travaux de magasin » s'impliquent dans la gestion de ce magasin.



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLI  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

*Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.*

- Amener chaque élève qui en a les possibilités à obtenir un diplôme (Certificat d'Etude de Base-C.E.B, Certificat de qualification, CE1D-Certificat du premier degré).
- Développer la personnalité de chacun sur le plan physique, psychomoteur, affectif et social.
- Dans le cadre des cours philosophiques et d'éducation sociale :
  - amener les élèves à extérioriser leurs émotions, leurs sentiments pour qu'ils puissent mieux comprendre leurs réactions et ainsi mieux les « contrôler » ;
  - favoriser l'intérêt des élèves pour l'actualité en améliorant la compréhension de celle-ci et en mettant en place une réflexion constructive autour des faits étudiés (la tolérance, les différences, le racisme...) ;
- Préparer les jeunes, en tenant compte de leur handicap, à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- Réorienter certains élèves vers l'enseignement ordinaire.
- Donner la possibilité aux élèves qui le désirent et qui ont les compétences suffisantes, sur décision du Conseil de classe, d'obtenir un contrat d'insertion socioprofessionnelle dans le cadre d'un enseignement en alternance organisé en collaboration avec le CEFA (Centre d'Education et de Formation en Alternance) mixte de Huy.
- Permettre à chacun des élèves de prendre une place active dans la vie par le biais d'initiatives développées avec « les sortants » dans le cadre du projet du Fonds Social Européen (FSE) « Transition-Insertion ». Des actions diverses comme : informations/rencontres de structures qui favorisent leur insertion socio-professionnelle après l'école (FOREm, Carrefour Emploi Formation-CEFo, mutuelle,...), accompagnement pour finaliser le projet socio-professionnel des élèves et ainsi optimiser le passage scolarité/marché du travail.
- Donner accès, à chaque élève, à l'outil informatique et ce, à raison d'au moins une période par semaine.
- Associer les élèves à la conception et à l'élaboration du journal de l'école : rédaction d'articles, de poésie, de photos,...
- Proposer des stages en entreprise aux élèves dès la phase 2.
- Favoriser la participation des élèves de Forme 3 à de nombreuses journées de formation dans des centres de compétences.
- Favoriser la socialisation, développer les habilités et les aptitudes physiques des élèves scolarisés en Formes 2 et 3 par le biais d'activités, de rencontres sportives.
- « Travailler » la solidarité, la découverte de l'autre, l'autonomie via des journées ludiques et sportives destinées aux élèves de Forme 1.
- Organisation de voyages scolaires, d'activités de découverte pour favoriser la socialisation et l'autonomie des élèves.



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLI  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

### 3. NOTRE PROJET D'ETABLISSEMENT SUR LE PLAN PEDAGOGIQUE

*Le projet pédagogique  
de l'enseignement  
de la Communauté  
française dit ...*

**NOTRE ETABLISSEMENT MET EN OEUVRE...**

#### **A. VIVRE LA DÉMOCRATIE AU QUOTIDIEN**

*Définir des règles de  
base qui permettent  
la réflexion et la  
négociation.*

- Le **règlement d'ordre intérieur** (R.O.I.) de l'école est inséré dans le journal de classe de chaque élève. Il est lu et expliqué par un professeur en début d'année scolaire à tous les nouveaux élèves. Pour les élèves arrivant en cours d'année, le titulaire et la Direction se chargent de cette tâche. Adaptation du R.O.I. pour l'accès aux toilettes.
- Une charte de vie rédigée par les élèves est lue et analysée lors des premières leçons de cours philosophiques en début d'année scolaire. Cette charte est affichée dans tous les locaux et couloirs.
- Un **code de bonne conduite au réfectoire** a été élaboré avec les élèves, les éducateurs et l'économiste afin que les repas se passent dans le calme et le respect de chacun. Création d'un nouveau code de bonne conduite au réfectoire et autres lieux de repas.
- Un **code de bonne conduite** a aussi été rédigé pour les déplacements dans les **transports en commun ou communautarisés**.
- Un **règlement propre au cours d'éducation physique** est collé dans le journal de classe de chaque élève.
- Un **règlement interne** est affiché dans chaque **atelier**.
- L'élection des délégués de classe : chaque année des représentants élus dans le cadre d'une campagne électorale vont endosser le rôle de porte-parole des élèves et ce pour favoriser le bien-être, le respect de chacun. L'objectif des délégués est de faire remonter les idées, les envies auprès des professeurs, de la Direction mais aussi d'informer l'ensemble des élèves d'éventuels aménagements les concernant. Les projets amenés sont choisis par vote. Les projets retenus concernent, entre autres, l'aménagement des lieux de vie (mise à neuf de la mare, aménagement du réfectoire); l'organisation d'animations sur des thématiques diverses.

*Assurer l'accès de  
chacun aux  
informations qui le  
concernent.*

- Un **panneau d'affichage** se trouve dans le hall de l'école et chaque élève peut y trouver les informations nécessaires qui concernent la vie commune de l'établissement.
- Le **journal de classe** est un moyen privilégié dans lequel l'élève et le professeur notent les informations particulières pour cet étudiant.
- Un **courrier** est envoyé aux parents et aux personnes responsables chaque fois que cela est nécessaire. Lorsque la Direction désire apporter des précisions particulières au R.O.I., une étiquette reprenant le texte est collée dans le journal de classe de tous les élèves concernés.



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLI  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT



- **En formes 1 et 2**, l'utilisation des pictogrammes est un moyen efficace de communication pour les non-lecteurs.
- **En formes 1, 2 et 3**, le bulletin, le P.I.A. (Plan Individuel d'Apprentissage), le P.I.T. (Plan Individuel de Transition) et le journal de classe sont aussi des moyens efficaces de communiquer des informations plus personnelles à l'élève.
- **En forme 3**, le bulletin reprend l'état d'avancement d'acquisition des compétences-seuils dans les différentes disciplines ainsi que l'attitude face au travail dans les cours.
- Le titulaire de chaque élève a à cœur d'expliquer le contenu de chaque document aux adolescents qui le désirent.
- Chaque année, des élèves **représentant** leurs condisciples sont conviés aux réunions.

*Assurer les conditions d'un fonctionnement démocratique du conseil de participation.*



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLI  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

Dans la vie  
quotidienne,  
responsabiliser les  
élèves.

### En forme 1

Miser sur l'autonomie, la socialisation, la communication des élèves.

Exemple d'une journée type dont l'objectif est d'amener les élèves à prendre une part active dans leur vie de tous les jours.

Horaire	A et B
8h25 / 9h15	<b>20 min</b> * Communication (accueil) * Socialisation (calendrier) <b>30 min</b> * Ordinateur
9h15 / 10h05	<b>50 min</b> * Cours généraux
10h15 / 11h05	<b>10 min</b> * Autonomie (Hygiène vestimentaire et culinaire) <b>40 min</b> * Communication (cours généraux)
11h05 / 11h55	<b>50 min</b> * Communication (cours généraux)
12h40 / 13h25	* Bien-être (se relaxer, kiné,...) * Apprendre à s'occuper seul (lecture, jeux de sociétés, peinture, dessin, mandala, puzzle...)
13h25 / 14h15	<b>50 min</b> * Formations cours pratiques * Cours créatifs, bricolages
14h25 / 15h15	<b>50 min</b> * Formations, cours pratiques * Activités sportives
15h15 / 16h00	<b>30 min</b> * Entretien du linge et des plantes <b>20 min</b> * Socialisation (rangement et nettoyage du local classe : balayer, passer l'aspirateur, nettoyer les bancs, etc.)

Horaire	C
8h25 / 9h15	* Communication (accueil) * Socialisation (repères du lieu et du temps, jour de la semaine, etc.)
9h15 / 10h05	* Autonomie (petit déjeuner et rangement vaisselle, se servir un verre d'eau...)
10h15 / 11h05	* Autonomie (Hygiène : se laver les mains, se laver les dents, se moucher correctement, se coiffer, etc.) * Communication (comprendre - se faire comprendre - s'exprimer, etc.)
11h05 / 11h55	* Socialisation (comprendre, se faire comprendre : ouvrir /fermer un robinet...)
12h40 / 13h25	* Bien-être (se relaxer, kiné,...) * S'occuper seul (musique, dvd, sieste...)
13h25 / 14h15	* Apprentissage d'une activité simple et répétitive (trier, ranger, tourner un robinet, accrocher son manteau)
14h25 / 15h15	* Communication (expression corporelle, accompagnement individuel, suivre un trajet) * Activités sportives (rythme, sport, faire du tricycle)
15h15 / 16h00	* Apprendre à s'occuper seul (musique, dvd, ...) * Ranger le matériel que l'on a utilisé * Se préparer pour quitter l'école.

### En forme 2

- Participation hebdomadaire des élèves de **forme 2** à la **fabrication de collations** servant à financer les activités lors des classes de dépaysement.
- Elaboration d'une fiche individualisée et « informelle » comprenant les compétences à travailler au cours de mathématiques.



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLI  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

**En forme 3**

*Dans la vie quotidienne, responsabiliser les élèves.*

- Une heure semaine est consacrée à **l'éducation à la citoyenneté en phases 1 et 2, deux heures y sont consacrées en phase 3.**
- Des **actions concrètes de la vie quotidienne** sont davantage mises en évidence : remplir un virement, consulter un annuaire, démarche personnelle lors de la recherche de stages, ...
- Deux fois par semaine, les élèves de la **section « Hôtellerie »** prennent en charge les **repas** (préparation, service, rangement,...) ainsi que le **snack**.
- Les élèves de la **section Travaux de magasin** font les **courses chaque semaine** pour approvisionner les sections Hôtellerie et Service aux personnes.
- Les élèves de la **section Travaux de magasin** tiennent la **cantine scolaire** et la **procure** lors des **récréations**.
- Les élèves de la section **Services aux personnes aident lors des repas** des élèves de forme 1 et de forme 2.
- Les élèves de la **section Horticulture produisent des légumes nécessaires** à la réalisation des repas confectionnés par la section Hôtellerie.
- Les élèves d'horticulture créent, restaurent et entretiennent de nouvelles zones fleuries de promenade et de repos.
- En travaux de bureau :
  - gestion de la bibliothèque par les élèves,
  - réalisation de tâches de secrétariat (reliures, photocopies, publipostage...)
- De manière générale, les élèves des différentes sections contribuent à l'embellissement de l'école.

**En formes 1, 2 et 3**

- Participation active dans la **réparation des dégâts commis** en aidant l'ouvrier d'entretien et bien sûr en toute sécurité (nettoyage du sol, ramassage du verre cassé, aide au transport d'une porte abîmée jusqu'à l'atelier de réparation,...).
- Participation passive via le **paiement des réparations des dégâts occasionnés** volontairement.



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLI  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

*Faire des élèves,  
les acteurs de leurs  
propres progrès.*

### En forme 3

- Dans chaque discipline, une grille reprenant les compétences-seuils a été élaborée et est mise à la disposition de l'élève. Celui-ci peut à tout moment consulter cette grille et se rendre compte des progrès qu'il a faits mais aussi du chemin qu'il lui reste à parcourir pour obtenir une ou plusieurs autres compétences-seuils supplémentaires.
- Le professeur peut ainsi mieux l'encourager, l'orienter, le motiver dans les efforts à fournir.
- Le travail réalisé dans le cadre des ateliers de pratique professionnelle au bénéfice d'autres sections, auprès des membres du personnel de l'école et d'une clientèle extérieure permet de valoriser le travail, l'apprentissage de chacun des élèves.
- **Mise en place d'un système d'auto-évaluation** : en fin de stage, lors des cours de pratique professionnelle, les élèves sont amenés à donner leur avis sur la manière dont ils ont accompli leur travail. Ils peuvent ainsi porter un regard autocritique sur les compétences acquises ou qui restent à acquérir.
- Accompagner et amener les élèves à élaborer un projet et s'y investir pour le mener à son terme.
- Dans la section Hôtellerie, les élèves créent un support qui leur permet d'appréhender de nouvelles techniques.

## **B. CONSTITUER DE VÉRITABLES ÉQUIPES ÉDUCATIVES**

*Prévoir des  
concertations entre  
tous ceux qui  
participent à  
l'éducation des élèves  
et favoriser les projets  
communs.*

- Ces **concertations** se passent dans le cadre des Conseils de classes, des heures de travail d'équipe par discipline et pendant les heures de recyclage-guidance.
- Les heures de **travail de groupes interdisciplinaires** permettent aux professeurs de collaborer entre eux, d'échanger des informations, de mettre en place une remédiation appropriée.
- Partage d'informations entre collègues (paramédical et équipe éducative).
- Création d'un groupe de concertation paramédical pour :
  - échanger des informations et réflexions sur les prises en charge et suivis des élèves;
  - coordonner les actions mises en place;
  - favoriser le travail d'équipe;
  - développer des outils thérapeutiques cohérents.
- Cibler des problématiques récurrentes en fonction des suivis réguliers.
- Pour favoriser la connaissance des collègues et le travail d'équipe, réalisation d'un organigramme affiché à la salle des professeurs (fonctions, photos, noms).



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLI  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

- Les heures consacrées au projet d'établissement dans le cadre de la grille horaire sont un autre moyen de mettre sur pied et de réaliser des projets communs. Les élèves des cours d'éducation sociale et de cours philosophiques travaillent ensemble autour de thématiques diverses.
- Un groupe pluridisciplinaire intitulé « groupe bien-être », incluant également des membres du C.P.M.S.S. (Centre Psycho-Médico-Social Spécialisé) dont dépend l'établissement, développe et planifie des activités, des projets de sensibilisation et de prévention sur des thématiques telles que les assuétudes, l'estime de soi,.... Les initiatives organisées ont pour but l'amélioration de la qualité de vie dans l'établissement et ce afin de prévenir le décrochage scolaire.
- Un groupe pluridisciplinaire intitulé « Projet environnement » développe et planifie des actions de sensibilisation, d'éducation et de formation au respect de l'environnement. Dans ce cadre, ils ont mis en place une action « tri des déchets » où chaque classe et chaque professeur sont impliqués (à raison de trois fois par année scolaire) en participant au relevé des poubelles pour s'assurer du tri réalisé.
- Désignation **d'une personne ressource à l'adaptation**. Concrètement, un chef d'atelier ou un coordinateur a son bureau dans les locaux de l'adaptation afin d'être personne ressource et relais.

*Planifier la formation en fonction des besoins de l'équipe.*

- Des **journées de concertation et de formation interdisciplinaires**, au cours desquelles les professeurs de cours généraux et de pratique professionnelle coordonnent leurs efforts pour une meilleure compréhension des besoins spécifiques de chacun, sont programmées régulièrement.
- Certains professeurs participent à des **formations** telles que l'analyse transactionnelle, l'initiation à l'utilisation d'un traitement de texte, tableur, la gestion de la violence, la maltraitance, la méthode Gordon ...
- **Actualisation des connaissances des professeurs** par la participation de ceux-ci à des formations organisées par différentes entreprises et ASBL.
- Participation aux formations collectives de l'I.F.C. (Institut de la Formation en cours de Carrière).

### **C. OUVRIR L'ÉCOLE AUX PARENTS ET À D'AUTRES PARTENAIRES**

*Créer un dialogue avec les parents et répondre à leurs interrogations.*

- Lors d'un problème, les parents peuvent prendre contact par téléphone ou de vive voix avec le secrétariat de l'école qui les orientera vers la bonne personne suivant le type de problème :
  - le chef de travaux d'atelier ;
  - les chefs d'ateliers ;
  - les éducateurs ;
  - la comptable ;
  - l'assistante sociale ;
  - l'infirmière ;
  - la puéricultrice ;
  - le kinésithérapeute ;
  - la logopède ;
  - la psychologue ;
  - le titulaire ;
  - le professeur concerné ;
  - l'équipe du centre PMS (psychologue, assistante sociale, infirmière, médecin),
  - la direction.



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLI  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

- Des réunions de parents-professeurs sont programmées quatre fois par année scolaire.
- Des rencontres à domicile sont organisées en fonction des besoins, des attentes de tous les intervenants concernés par le projet de l'élève (parents, élève, école).
- Des rencontres festives (Marché et souper d'automne, Marché de Noël, brocante, théâtre, journée portes ouvertes), auxquelles les parents sont conviés, avec présence de tous les membres du personnel, sont organisées et permettent de mettre en valeur le travail réalisé par les étudiants. Lors de ces moments privilégiés, les membres du personnel peuvent répondre aux demandes des parents.
- Dans le cadre du plan individuel de transition (P.I.T.), les référentes-coordinatrices organisent des rencontres avec les parents des jeunes. La collaboration avec la famille est très utile car elle facilite la réalisation des démarches et stimule la motivation du jeune.
- Le site Internet de l'école (photos, articles, témoignages d'activités,...) donne la possibilité aux parents de découvrir, d'être au courant de l'actualité de l'école et de partager ainsi le quotidien de leurs enfants. Les comptes rendus des rencontres interscolaires organisées dans le cadre du cours d'éducation physique sont visibles sur le site de l'école.

*Associer les parents  
au processus éducatif.*

### En formes 1, 2 et 3

- Le **journal de classe** est le premier lien qui existe entre les parents, l'élève et l'équipe éducative.
- Le **bulletin** est un deuxième lien.
- Dans certains cas, la **feuille de route** est un autre lien (voir page 21).
- La **réunion de parents** placée juste avant le congé d'automne et après la remise de chaque bulletin permet un dialogue direct entre parents et professeurs.
- Si nécessaire, un **rendez-vous** peut être pris en cours d'année scolaire afin de coordonner notre action avec celle des parents pour régler des problèmes plus importants.
- La **grille des compétences-seuils, le P.I.A. et le P.I.T.** peuvent être consultés et expliqués aux parents à leur demande.
- Des parents participent aux réunions du Conseil de Participation.

### En forme 1 et 2

- Le **journal de classe, le P.I.A. et le P.I.T** permettent à l'équipe éducative d'informer les parents sur les objectifs poursuivis quotidiennement à l'école afin que ceux-ci apportent leur collaboration hors école.
- Chaque fois que cela est possible, les parents sont associés aux visites de centres de jour, occupationnels, des ETA (Entreprise de Travail Adapté)... C'est l'occasion de faire des ponts entre la vie à l'école et la vie au sein de la famille. Ce lien établi permet ainsi d'envisager un « après école » qui corresponde au mieux au bien-être de chacun des élèves. Dans cette optique, des réunions sont organisées dès la majorité de l'élève, avec celui-ci, ses parents, l'assistante sociale et des centres afin de définir le projet futur de chacun des jeunes.



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLI  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

*Faire appel aux ressources éducatives de l'environnement.*

### En forme 1

- Visites et sorties favorisant la socialisation et l'autonomie des élèves. Chaque visite est en relation avec le thème choisi trimestriellement par l'équipe éducative lors d'une réunion interdisciplinaire.
- Organisation de visites au sein de centres occupationnels et autres afin que les élèves puissent visualiser concrètement ce que l'on peut y faire.
- Organisation de **journées inter-écoles** où les élèves sont invités à partager des activités d'éveil avec d'autres élèves.

### En forme 2

- Visites et sorties favorisant la socialisation et l'autonomie des élèves ainsi que leurs aptitudes professionnelles (dans l'optique des stages).

### En forme 3

- Chaque section fonctionne comme une mini-entreprise et fournit des services à la Communauté scolaire et éducative ou à des personnes extérieures à l'établissement (mise en place d'un service de nettoyage, repassage du linge, mise en place d'un service de lavage de voitures, menus travaux de couture,...).
- Des journées de formation dans des centres de compétences sont proposées et organisées chaque fois que cela est possible (les élèves de la section hôtellerie vont régulièrement suivre des formations au centre « EPICURIS »).

### En formes 1, 2 et 3

- La **collaboration avec diverses associations et organismes** permet à nos élèves d'être « connus et reconnus » : Centre d'Expression et Créativité pour handicapés mentaux (CREAHM), foyer socioculturel, Croix-Rouge, Centre Hospitalier Régional hutois, Administrations Communales, associations diverses, Etablissements d'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Internat de l'Europe, le Centre d'Autoformation et de Formation continuée (CAF), l'AMO « Mille lieux de Vie », le planning familial, la police fédérale, le F.O.R.E.M., l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapés (AWIPH)...
- Diverses **actions et informations** sont régulièrement programmées tout au long de la scolarité pour se rapprocher des buts fixés ; en voici quelques exemples :
  - l'hygiène corporelle et alimentaire (petit déjeuner à l'école) ;
  - la gestion du stress, de la violence (le Projet M.E.G.A. - Mon EnGagement pour l'Avenir- visant à informer les jeunes élèves sur le racket, les assuétudes, avec l'exposition « Diabolo Manque »... ;
  - l'éducation au respect de soi, des autres ;
  - l'autonomie dans les déplacements ;
  - l'éducation à la contraception (infirmière, planning familial, médecin de tutelle) ;
  - la prévention par rapport aux comportements à risque (la transmission du sida, ... avec l'intervention d'ASBL reconnues) ;
  - L'insertion sociale (une information sur les démarches administratives et



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLI  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

légales est donnée par un notaire, un juriste ou un avocat pour les élèves approchant leur majorité).

- **Diverses actions et informations** (suite) :
  - des journées sportives favorisant la tolérance et la solidarité, la gestion des loisirs individuels et collectifs ;
  - la découverte culturelle et de différents aspects de la nature que les élèves ne rencontrent pas dans leur environnement habituel ;
  - des animations de prévention sur la question de la sécurité au travail (l'équipement adéquat, les règles à suivre,...) ;
  - dans le cadre de la sécurité au sens large, mise en place d'activités pour initier les jeunes aux premiers secours.
- **Les classes de dépaysement.** Un court séjour est organisé chaque année (ferme, mer, classes vertes...) afin de favoriser la continuité de l'apprentissage de l'autonomie.
- **Les activités sportives adaptées** (jeu de l'oie, journée sportive et ludique organisée par la province de Liège), **éducatives** (sécurité routière) et journées de **sensibilisation** à l'environnement.

#### **D. CRÉER UN CONTEXTE D'APPRENTISSAGE FAVORABLE**

*Respecter les rythmes biologiques et psychologiques.*

- La journée comprend huit heures de cours. Le matin est entrecoupé par une récréation de dix minutes. Selon la phase dans laquelle ils se trouvent, les élèves dînent de 11h55 à 12h40 ou de 12h40 à 13h25. Durant cette pause de 45 minutes, les élèves peuvent dîner (les menus proposés sont variés et équilibrés), se détendre ou pratiquer du football et/ou du basket. Les cours reprennent à 12h40 ou 13h25 jusqu'à 16h00 avec une pause de dix minutes à 14h15.
- Les cours généraux et spéciaux sont organisés au maximum le matin.
- Chaque semaine, **les élèves pratiquent minimum 2h d'activité physique** (hall omnisports ou piscine).
- Lorsqu'un professeur est absent, une étude est organisée. Des jeux et des activités pédagogiques, des vidéos éducatives sont proposés à l'élève ; ou s'il préfère, l'étudiant est autorisé à se rendre dans un autre cours.
- Notre enseignement de Forme 3 est structuré en phases de formation.

##### **1<sup>e</sup> phase**

Elle débute par une période d'observation, d'une année en général. Outre la formation générale, celle-ci propose à l'élève un large éventail de choix professionnels et l'aide à se positionner par rapport à ses aspirations en tenant compte de ses potentialités ou de ses problèmes particuliers. Après cette période d'observation, l'élève entame une formation qui relève d'un *secteur* professionnel précis. La polyvalence pratiquée permet au jeune d'acquérir des compétences de base qui lui permettront de poursuivre une formation performante.

##### **2<sup>e</sup> phase**

La pratique enseignée devient plus ciblée et se calque sur un *groupe* professionnel précis.

##### **3<sup>e</sup> phase**

Poursuite de la formation pratique plus spécifique dans le cadre d'un métier et qui permet l'obtention d'un brevet de qualification au terme d'une épreuve présentée



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLI  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT



devant un jury de qualification comprenant des personnes extérieures à l'établissement et des membres du personnel.

- Cette structure en phases permet de considérer positivement chaque étape. L'élève peut s'approprier les apprentissages de la vie scolaire au rythme qui lui est propre.
- À l'issue de chaque phase, l'acquisition de compétences-seuils, au niveau des cours généraux, est favorisée par une organisation adaptée aux élèves. Pour chaque année scolaire, trois groupes de niveaux sont organisés en parallèle dans l'horaire hebdomadaire en fonction des aptitudes et du rythme de travail des élèves. La confrontation dévalorisante entre forts et moins armés est ainsi esquivée et les faiblesses traitées dès le départ. Un changement de groupe peut être envisagé à tout moment de l'année scolaire et ceci dans chaque branche.
- Un plan individuel d'apprentissage (PIA) et un plan individuel de transition (P.I.T.) est établi pour chaque élève.

*Favoriser l'autonomie pour les élèves scolarisés en forme 1*

De manière globale, développer l'autonomie des élèves dans le cadre des gestes de la vie de tous les jours pour les amener à se débrouiller seuls par la suite : ranger ses effets personnels, les amener à s'occuper seuls par le biais de jeux, de livres, d'activités spécifiques en fonction des besoins, des attentes des élèves...

Concrètement, une journée par semaine est consacrée à l'autonomie :

- **Petit déjeuner**
  - liste des courses ;
  - achat des denrées alimentaires ;
  - mise en place de la table ;
  - chacun réalise son petit déjeuner (pain ou céréales et boissons) ;
  - gestion de la vaisselle.
- **Apprentissage de l'hygiène corporelle**
  - déshabillage ;
  - douche ;
  - changement des vêtements de corps ;
  - habillage ;
  - brossage des dents ;
  - l'autonomie au quotidien ;
  - mise en place de la table pour le dîner.

*Faire confiance et le dire.*

- Nous participons avec les élèves à des concours qui les mettent en « compétition » avec des élèves de l'enseignement ordinaire.
- Nous participons aux compétitions sportives inter-écoles (COMSPORT).
- Prise en charge de l'organisation de banquets, cocktails, ... par la section Hôtellerie.
- Participation de la section Agronomie et de la section Construction à l'action "Commune propre" organisée par le service environnement de la commune d'Amay ainsi que la vente de plantes, de fleurs et de montages floraux.



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

*Créer un maximum  
d'occasions  
d'apprentissage*

- Les réalisations des élèves (montages floraux, vases, bougeoirs, tableaux, ....) sont exposées dans les différents lieux de l'établissement accessibles au public (bureau de la Direction, secrétariat, ...) et mises en vente lors des différents banquets et/ou rencontres festives organisés dans l'établissement.
- Les travaux réalisés par les élèves font l'objet de reportages qui enrichissent et renouvellent aussi régulièrement que possible les pages du site Internet de l'établissement.
- Aux interours, les éducateurs invitent les élèves à se rendre au plus vite dans leurs cours respectifs.
- Pour lutter contre le le décrochage scolaire, nous sommes attentifs au comportement inadapté de l'élève, à son absentéisme, au manque de motivation prolongé pour le travail proposé.
- Les stages, la pratique en extra muros diversifient les apprentissages (dans le cadre de la section Hôtellerie, formation extérieure concernant de nouvelles techniques de cuisson).
- Dans les cours généraux, des remédiations individualisées sont organisées à la demande de l'élève.
- Dans la section Industrie, réalisation d'un outil didactique reprenant l'ensemble des compétences mécano-soudure : un étau d'établi et création de barrières, de garde-corps selon les commandes de clients extérieurs, travailler avec un team de course.
- Le projet **école numérique** permet aux élèves de travailler sur des tablettes numériques et tableaux blancs interactifs pour favoriser un apprentissage différencié.

**Pour remédier au problème du décrochage scolaire**, nous donnons à l'élève une « feuille de route » qui l'accompagne partout. En fin de cours, le professeur donne une appréciation globale du travail et du comportement de l'élève. Cette feuille de route concrétise pour l'élève ses manquements mais aussi ses bonnes actions tout au long de la journée. Cette feuille est signée chaque jour par les parents et rendue le jour suivant au secrétariat. Au bout de la semaine, un bilan est tiré entre l'élève et la Direction ou le chef d'atelier.

**Pour remédier au problème de l'absentéisme**, si l'élève "brosse", ou quitte l'école sans autorisation, le secrétariat téléphone immédiatement aux parents, un éducateur ou un chef d'atelier part à la recherche de l'élève fugueur. L'assistante sociale en collaboration avec l'infirmière si nécessaire et l'équipe éducative essaient de découvrir les raisons de cet absentéisme afin d'y remédier. Après dix demi-journées d'absences injustifiées de l'élève, ses parents sont convoqués par écrit et un entretien avec la Direction est organisé. Parallèlement, le CPMS (Centre Psycho-médico-social) est également averti de la situation. Un système de relevés quotidiens des absences aux cours pour chaque heure par chaque professeur permet de bien vérifier la participation de chaque élève à chaque activité.

**Pour le problème de la démotivation**, en collaboration avec le CPMS (Centre Psycho-Médico-social), nous nous attachons à savoir si l'enfant est bien intégré dans son groupe scolaire, si le choix du futur métier est judicieux, bien adapté en fonction des handicaps de l'enfant.

Dans certains cas, une réorientation ou un changement de métier est envisagé.

- Des actions ponctuelles dans les cours sont mises en place : motivation personnalisée, horaire adapté en rapport avec le handicap et les difficultés spécifiques de l'élève.
- Dans le cadre du cours d'éducation physique, en fin d'année, les élèves qui suivent le



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

cours de natation auront la possibilité de passer un brevet.

**En forme 1** : c'est repenser la manière de travailler et ainsi mettre davantage l'accent sur la pédagogie différenciée (utilisation des tablettes, de l'ordinateur...)

- Mode opératoire concret pour la préparation de recette ; concrètement les élèves disposent d'une tablette en carton avec des éléments à placer sur un support « velcro » reprenant les ingrédients, une version agrandie et plastifiée pour l'ensemble de la classe.
- Organiser des lieux bien spécifiques de rangement.
- Réorganiser la journée en fonction de l'horaire des centres de jour pour préparer les élèves à leur avenir : activités plus scolaires le matin, activités de temps libre l'après-midi, notamment (s'occuper, partager, ranger) et terminer avec des activités plus sportives.

*Assurer la continuité pédagogique.*

- La **fiche bilan des compétences-seuils** suit l'élève et est transmise de professeur à professeur.
- Le **Conseil de classe assisté du CPMS (Centre psycho-médico-social)** ou le travail de groupe disciplinaire permet entre autres d'échanger des informations concernant les aptitudes, les acquis, l'évolution d'un élève.
- Dans notre établissement, nous travaillons par **groupe de niveau**, ce qui demande une certaine cohésion pédagogique entre les professeurs d'une même discipline. Les échanges se font lors du travail de groupe.
- Les écoles primaires de notre zone de ramassage sont invitées une journée durant laquelle les enfants participent à diverses activités en relation avec les formations proposées par notre établissement.
- Des rencontres sont organisées avec les membres des équipes paramédicales et sociales des écoles primaires dont sont issus les élèves entrant dans le secondaire dans notre établissement.

## **E. CONDUIRE CHACUN DES ÉLÈVES AUX SAVOIRS ET AUX COMPÉTENCES ATTENDUS**

*Impliquer les élèves dans la gestion de leurs apprentissages.*

- Au cours, le professeur établit le lien entre le travail d'aujourd'hui, celui d'hier et de demain afin que l'élève comprenne que le travail demandé lui permet d'acquérir ou d'affiner ses compétences dans le temps. Les objectifs poursuivis pour chaque élève lui sont expliqués au départ.
- L'explication de la grille des compétences-seuils et la visualisation de celle-ci par l'élève lui permettent de se rendre compte des progrès mais aussi du chemin qu'il reste à accomplir pour acquérir telle ou telle compétence-seuil.
- Création et utilisation d'un **code de déontologie** qui visera à améliorer les attitudes attendues dans le milieu professionnel. Mise en place d'un système d'autoévaluation au moyen d'un carnet de bord reprenant les attitudes à acquérir.
- Dans le cadre du projet FSE (Fonds Social Européen) « Transition-Insertion », les élèves définissent, avec le soutien des référentes-coordinatrices, leur projet professionnel. Des moments de suivi individuel sont organisés afin de faire le point sur l'état d'avancement du projet socioprofessionnel de chaque jeune.



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

- Mise en place d'ateliers pratiques dès la phase 1 en mettant l'accent sur l'apprentissage par les pairs.

*Impliquer les élèves dans la gestion de leurs apprentissages.*

**En forme 1** : favoriser l'autonomie pour impliquer un maximum les élèves dans la gestion de leur quotidien.

*Piloter l'apprentissage en recueillant des informations sur la façon dont l'élève procède.*

- Faire verbaliser par l'élève son raisonnement lorsqu'il a effectué une tâche, y déceler la faille et y remédier, permettre à d'autres élèves de s'approprier un nouveau mode de raisonnement et ainsi augmenter leurs moyens d'arriver à une solution correcte.

*Différencier les méthodes, pas les objectifs.*

**En forme 1**

- Les élèves qui suivent un enseignement de forme 1 participent à des séances d'hippothérapie dans un but de communication et d'épanouissement personnel. Chaque année, un voyage de trois jours est organisé soit à la mer soit à la ferme.

**En forme 2**

- Les élèves qui suivent un enseignement de forme 2 participent régulièrement à des sorties sportives, de découverte de sites et de la nature, à des animations de sécurité routière et d'éducation sexuelle, à des visites de planning familial,... Chaque année, un voyage d'une semaine est organisé.

**En forme 3**

- Le Conseil de classe, assisté des représentants du CPMS étudiera avec précision la situation de l'élève. Il fixera collégalement la ou les compétences comportementales interdisciplinaires à travailler avec lui. Cette démarche sera progressive. Ces informations concernant chaque élève sont à la disposition de toute l'équipe éducative (affichage).
- Pour optimiser la formation de l'élève, il est nécessaire pour lui d'acquérir certaines compétences comportementales interdisciplinaires qui influenceront positivement sa réussite.
- Formation d'un groupe d'enfants non-lecteurs en 1<sup>e</sup> observation, pour lequel, on utilise une méthode particulière d'apprentissage de la lecture.



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

*Mettre en pratique ce que l'on préconise.*

### **En forme 1**

- Journée spéciale pour les élèves qui suivent un enseignement de forme 1 : « C'est la fête à l'école ». Nous accueillons les élèves de même forme d'enseignement d'autres écoles de la Communauté française pour participer à diverses activités favorisant la socialisation. Nous sommes également invités à participer à ce genre de journée, ce qui permet de créer des liens très valorisants.

### **En formes 2 et 3**

- Mise en place d'un centre cyber-média et exploitation de celui-ci avec les élèves.
- Une formation de base à l'utilisation de l'outil informatique est donnée par un professeur attitré.
- L'école possède une bibliothèque, gérée en collaboration avec des élèves et un professeur de langue maternelle.

### **En formes 1, 2 et 3**

- L'outil audio-visuel est utilisé afin de sensibiliser les élèves à divers problèmes essentiels de notre société, notamment : l'importance du respect des consignes de sécurité, l'environnement, l'actualité.
- À la fin de deux heures consécutives d'éducation physique, l'élève a la possibilité de prendre une douche.
- Pour les élèves qui ont des problèmes spécifiques d'hygiène, il est possible de prendre une douche à l'infirmerie lorsque cela s'avère nécessaire, ainsi que faire laver et/ou réparer leurs vêtements par la section Services aux personnes.
- Intervention en classe du kinésithérapeute pour améliorer des gestuelles incorrectes, pallier certains problèmes moteurs.
- L'école fournit les protections individuelles de sécurité et d'hygiène adaptées aux sections.



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>



## **F. ORGANISER DES BILANS**

*Des bilans de temps en temps*

- Les élèves reçoivent trois bulletins par année scolaire.
- En mathématiques, évaluation globale deux fois par an (décembre et juin) reprenant la matière vue et répartie sur une semaine de cours.
- Des réunions de parents sont organisées au cours de l'année scolaire. De plus, chaque responsable peut, sur rendez-vous, être tenu au courant de l'évolution de l'élève.

*Selon le moment*

- Au sein d'une discipline, lorsque l'enseignant juge qu'une compétence est acquise, il organise une évaluation ponctuelle. Si certains élèves ne réussissent pas l'épreuve, ils poursuivent leur apprentissage et auront l'occasion plus tard de passer à nouveau cette compétence afin de la certifier.
- Un dossier de compétences est instauré pour chaque cours et visualisé par l'élève à chaque fin de période et/ou à sa demande ou celle de son responsable.

## **G. PREPARER AUX CHOIX PROFESSIONNELS EN DEPASSANT LES LIMITES SOCIALES ET CULTURELLES**

*Familiariser l'élève avec les différents métiers*

### **En forme 1**

Stage en centre de jour pour familiariser les élèves avec leur cadre de vie future.

*L'informer sur les orientations possibles*

### **En forme 2**

- Les fabrications en série: elles permettent l'acquisition d'une dextérité du geste, d'un rythme de travail adéquat, de l'intérêt de former une équipe de travail et de la nécessité de respecter un délai fixé. En forme 2, cette méthode favorise l'insertion en Entreprise de Travail Adapté (ETA).
- Stages en centre de jour pour familiariser les élèves avec leur cadre de vie future.
- Stages en entreprise (Entreprise de travail Adapté-ETA, administration communale, petites entreprises) pour les élèves fréquentant la deuxième phase de la forme 2.



*Ouvrir les perspectives.*

Lors de leur dernière année scolaire, un accompagnement est prévu pour leur intégration dans un milieu socioprofessionnel. Cet accompagnement se poursuit au-delà de la scolarité pendant six mois (Projet Transition-Insertion).

**En forme 3**

- L'élève commence sa formation dans un secteur professionnel où il acquiert à son rythme les compétences-seuils de base. L'accent est mis sur une gestuelle, la reconnaissance et l'utilisation correcte de l'outil (support d'une kinésithérapeute si nécessaire). Le recours régulier à des activités de production favorise la dextérité, le rendement, la capacité de travailler en équipe et la capacité de prendre des initiatives efficaces.
- Dans le cadre du cours de mathématiques, les leçons sont adaptées en fonction du secteur professionnel.
- En première phase et au terme de la période d'observation, l'élève a choisi un secteur professionnel.
- En deuxième phase, l'élève aborde un groupe professionnel. L'objectif est de faciliter l'approche du profil professionnel requis en fin de formation et à cette fin, des séquences particulières d'apprentissage seront mises en place.
- En troisième phase, l'élève aborde un métier. L'objectif est d'acquérir les bases du métier, ainsi que préparer l'élève à l'épreuve de qualification et à cette fin, des séquences particulières d'apprentissage seront mises en place.
- En troisième phase, l'objectif est d'affiner et de perfectionner le profil professionnel exigé dans l'industrie. Comme en phase 2, ces objectifs sont mis en œuvre par l'instauration de périodes particulières d'apprentissage : l'enseignement sur site professionnel, les fabrications en série, les travaux extra-muros et les stages pratiques.
- L'enseignement sur site professionnel : à la faveur de partenariats avec diverses entreprises locales, l'élève se familiarise avec les contraintes professionnelles en travaillant ponctuellement sur le terrain sous la tutelle de son professeur.
- Les travaux extra-muros : ils sont réalisés par un groupe d'élèves à l'extérieur de l'école. Ils offrent différentes approches de la profession, demandent de l'initiative et favorisent l'appropriation de compétences comportementales interdisciplinaires. Ces travaux extra-muros favorisent l'intégration socioprofessionnelle.
- Pour augmenter les chances d'insertion socioprofessionnelle, le conseil de classe peut proposer aux étudiants de fin de « phase 2 » ou de « phase 3 », qui ont déjà acquis suffisamment de compétences et qui voudraient déjà mettre « un pied » dans la vie professionnelle, un enseignement en alternance en collaboration avec le CEFA mixte de Huy. Les élèves ont alors l'occasion de travailler **trois jours par semaine en entreprise** et poursuivent dans le même temps leur scolarité en fréquentant l'école deux jours par semaine.



- Les stages pratiques : selon la phase ou l'année, deux, quatre ou huit semaines de travail chez un patron, en une ou plusieurs périodes et au sein de plusieurs entreprises. L'élève doit se gérer seul (carnet de stage), faire preuve d'adaptation aux lieux et aux personnes, d'autonomie au niveau de ses déplacements notamment et d'esprit d'initiative.
- Le suivi de ces activités par l'équipe éducative et le patron amène certains réajustements et permet de cibler les difficultés. Cette collaboration étroite nous permet ainsi de remédier aux lacunes rencontrées, de rapprocher l'apprentissage à l'atelier du profil professionnel et des exigences patronales.



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES  
RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY  
TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14  
<http://www.lecheneux.be>





## 4. EVALUATION DES APPRENTISSAGES

Par les plans individuels d'apprentissage, les avis au journal de classe, le bulletin, les réunions de parents, les rencontres informelles, l'élève et ses parents sont régulièrement informés des compétences acquises, des difficultés rencontrées, des remédiations envisagées et des objectifs finaux à atteindre.

### **En forme 3 :**

Le passage de phases (1 à 2 et 2 à 3) est décidé en conseil de classe. L'évaluation est à la fois formative et certificative ; elle insiste sur la progression individuelle de l'élève. Il ne s'agit pas d'une moyenne arithmétique de cotations mais de la résultante de l'attitude en classe, du rythme de travail, de la participation voire de l'esprit d'initiative.

Au cours de la troisième phase, les élèves sont amenés à présenter diverses épreuves de qualification devant un jury. Le jury est composé de membres extérieurs à l'école représentatifs du métier, des professeurs de pratique professionnelle, des professeurs assurant la formation de base, du titulaire de classe, du chef de travaux d'atelier, du chef d'atelier et de la Direction. Cette épreuve est conçue de telle sorte qu'elle permet à l'élève de mettre en application les compétences-seuils qu'il a acquises au fil de sa formation.

La réussite de cette épreuve permet d'obtenir le certificat de qualification qui est décerné par ce même jury. Tous les élèves peuvent présenter les épreuves externes organisées en vue de l'obtention du Certificat d'Etudes de Base (CEB) et du Certificat du premier degré (CE1D).

### **En forme 2 :**

Le PIA est évalué régulièrement par le conseil de classe afin de réajuster les objectifs et/ou les moyens utilisés. Après chaque réajustement, les objectifs à atteindre, les progrès accomplis et les efforts qui restent à fournir sont explicités à l'élève et à ses responsables.

### **En forme 1 :**

Les objectifs sociaux fixés par le conseil de classe sont communiqués aux responsables de l'enfant afin que ceux-ci poursuivent et appuient la démarche mise en place à l'école. Les résultats sont évalués de manière régulière par les deux parties.



ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

RUE D'AMPSIN 9 4540 AMAY

TEL. : 085/31 41 39 FAX : 085/31 76 14

<http://www.lecheneux.be>



**WALLONIE-BRUXELLES**  
**ENSEIGNEMENT**